

## **EMC 2 – La nation et l’État français**

### **Vidéo Hommage à Arnaud Beltrame**

#### **Introduction**

Il est d’usage de distinguer en France trois formes de pouvoir :

- le pouvoir législatif (= faire et voter les lois),
- le pouvoir exécutif (= faire appliquer les lois),
- le pouvoir judiciaire (= juger les conflits, les atteintes, les crimes).

Comment s’articule ces différents pouvoirs au sein de l’État français ? Comment la Nation française s’est-elle constituée ?

#### **I. Comment définir le terme de Nation et comment s’articule-t-il avec le sentiment d’appartenance à un État ?**

### **Activité 1 – Nation, Nationalité et identité nationale**

#### **Doc 1 - Définir la notion de Nation**

La Nation est davantage une construction idéologique qu’une réalité concrète, ce qui explique la difficulté de lui donner une définition pleinement satisfaisante. Son étymologie est liée à la notion de naissance (*nascere*). Ainsi, à l’époque médiévale, l’idée de nation renvoie ainsi à un groupe d’hommes à qui l’on attribue une origine commune (ex : nations normande, picarde etc.). Mais la conception moderne de la nation dépasse largement le cadre ethnique ou tribal. Elle trouve plutôt sa source dans un ensemble complexe de liens qui fondent le sentiment d’une appartenance commune. Elle est ainsi à la fois extérieure aux individus, en même temps qu’elle est intériorisée et transmise d’une génération à l’autre. Pour s’imposer, elle suppose également l’existence d’une volonté durable de vivre au sein d’un même ensemble. Certaines données objectives permettent de définir une nation : le territoire, l’ethnie, la langue, la religion, la culture, l’État. Mais l’idée de nation ne leur est pas réductible. Il existe ainsi des nations plurilingues (ex : la Suisse) ou connaissant plusieurs religions (ex : l’Allemagne). Il y a également des nations sans territoire propre ou d’autres encore qui sont partagées entre plusieurs États. Aussi la nation apparaît-elle d’abord comme une construction politique, dont la fonction est de garantir la cohésion sociale et de faire respecter l’autorité de l’État. Pour ces raisons, l’idée de nation est elle-même liée à l’histoire de chaque pays. (...)

Réalité historique et politique, objet de réflexion et de débats théoriques, la Nation est également devenue depuis la Révolution française une notion juridique à part entière. L’article 3 de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen du 26 août 1789 dispose ainsi que "le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d’autorité qui n’en émane expressément. » En application de ce principe, la Nation est devenue la source des différents pouvoirs, se substituant au droit divin qui légitimait le pouvoir monarchique. La désignation des détenteurs du pouvoir par le biais de l’élection et le principe d’égalité des citoyens devant la loi et les charges publiques découlent de cette conception de la Nation. Celle-ci peut être définie comme le peuple constitué en corps politique, dont la volonté est mise en œuvre par des représentants élus, sans qu’aucun corps intermédiaire ne puisse y faire obstacle.

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/idee-nation.html>

**1°) Doc 1 – Expliquez la phrase soulignée.**

*La nation, c’est d’abord des liens entre des individus qui se reconnaissent comme appartenir à une même communauté.*

**2°) Doc 1 – Repérez les éléments concrets qui permettent de définir une nation.**

*Le texte nous dit : « le territoire, l’ethnie, la langue, la religion, la culture, l’État. »*

**3°) Doc 1 – Ces éléments concrets sont-ils suffisants pour définir la notion de nation ? Justifiez votre réponse.**

*Non, car la notion de nation relève de multiples interprétations et définitions. Il existe par exemple des nations plurilingues...*

**4°) Doc 1 – Expliquez, en vous appuyant du texte, pourquoi la notion de nation a une composante juridique.**

*La valeur juridique est consacrée car plusieurs textes fondateurs la mentionnent comme la DDHC.*

**5°) Doc 1 – A l’aide du texte, comment définiriez-vous la notion de nation ?**

*La nation est un ensemble de liens que les individus ont avec une communauté et parfois un territoire car ils se reconnaissent des traits identitaires communs.*

**6°) Vidéo 2 - Définissez ce qu’est la nationalité ?**

*C’est la reconnaissance par l’État que l’on appartient à une nation et que l’on peut donc en devenir un de ses citoyens.*

**7°) Vidéo 3 - Quand apparaît l’expression de l’identité nationale ? A quelle occasion ?**

*Elle est apparue au début des 1980 quand la place dans le monde de la France a décliné. Elle réapparaît régulièrement au moment des différentes élections.*

**8°) Vidéo 3 - A quoi associe-t-on souvent le terme « identité nationale » ?**

*On l’associe bien souvent aux questions migratoires.*

**9°) Vidéo 3 - Pourquoi poser la question d’une identité nationale française est-il connoté et complexe ?**

*C’est complexe car les partis politiques reprennent cette notion à leur compte pour lui donner le sens qu’il souhaite. Ils définissent ce qui relève de l’identité française et ce qui n’en relève pas, de facto il exclut des individus. Ces critères identitaires qu’ils définissent sont différents entre les partis politiques qui utilisent la notion...*

Le terme **nation** est complexe à définir et il est parfois politiquement instrumentalisé. Une nation est un peuple qui se reconnaît des caractéristiques communes (langue, culture, histoire...) et qui manifeste le désir de former une communauté unie. Le terme nation est aussi juridique. Il est présent dans des textes fondamentaux comme la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen de 1789. Dans ce contexte, la nation est l’expression politique d’un peuple. La construction d’une nation est bien souvent le fruit d’un processus historique long. Si l’on doit dater la construction de la nation française, il faut revenir à la Guerre de Cent ans (1337-1453). C’est bien souvent autour d’évènements dramatiques que la construction de la nation a le plus progressé car lors d’un conflit, il s’agit de s’unir contre un ennemi commun. **L’identité nationale** est une notion bien plus connotée politiquement et souvent liée au rejet de l’immigration.

## **Activité 2 – Le sentiment national, les journées mémorielles et républicaines**

*Consigne : regardez les deux vidéos (Vidéos 4 et 5) et complétez le tableau.*

Quand Joséphine Baker est-elle entrée au Panthéon ?	Le 30 novembre 2021
Quand et où est-elle née et décédée ?	Elle est née à Saint-Louis (Missouri -USA) en 1906 et elle décède en 1975 à Paris.
Est-elle désormais enterrée dans la crypte du Panthéon ?	Non, sa dépouille repose toujours à Monaco mais son cénotaphe est bien au Panthéon.
Quelles valeurs incarne-t-elle qui expliquent son entrée au Panthéon ?	Elle a incarné les valeurs d’universalisme, d’égalité et d’engagement.
En quoi cet hommage de la nation française est-il une première ?	Joséphine Baker est la sixième femme à entrer au Panthéon et la première femme noire.
Qu’est-ce que le Panthéon ? En quoi y entrer est-il une reconnaissance de la nation française ? Donnez des exemples de personnalités enterrées dans ce lieu.	Le Panthéon est un temple républicain qui accueille les personnalités qui, depuis 1791, ont marqué l’histoire de France. Ils ont accompli des actes qui méritent la reconnaissance et le respect de la nation comme Voltaire, Marie Curie, Victor Hugo, Jean Jaurès, Simone Veil...
Dans quels domaines artistiques s’est-elle illustrée ?	Actrice, chanteuse, danseuse
Quels rôles a-t-elle joué lors de la Deuxième Guerre mondiale ?	Elle a contribué à des actions de contre-espionnage (elle transportait des documents confidentiels lors de ses tournées) et de résistance.
Quel combat pour l’égalité a-t-elle mené dans son pays d’origine et en France ? Comment ?	Elle a lutté farouchement pour l’égalité et contre le racisme. Elle s’est engagée en France auprès de la LICRA et aux USA avec Martin Luther King.
Combien a-t-elle adopté d’enfants dans le monde entier ?	12 enfants venus de tous les continents qu’elle nomme sa tribu arc-en-ciel.
Combien de personnes sont-elles aujourd’hui enterrées au Panthéon ? Différenciez les hommes des femmes.	On compte au total 81 panthéonisés : 6 femmes et 75 hommes. Seulement 3 personnalités noires y sont enterrées.
La République française pourrait promouvoir plus de diversité et d’inclusion dans les choix des futures personnes qu’elle fera entrer au Panthéon. Expliquez cette phrase en vous appuyant d’exemples.	Joséphine Baker est la sixième femme à entrer au Panthéon et la première femme noire. Le Panthéon ne brille pas par sa diversité. Ainsi, des personnes demandent que plus de personnes de couleur entrent au Panthéon (Gaston Monnerville) et plus de femmes (Olympe de Gouges, Lucie Aubrac...).

L’idée de Nation est souvent réinvestie lors des commémorations mémorielles (11 novembre, 8 mai...) ou lors de cérémonies républicaines (hommage national à Arnaud Beltrame, à Samuel Paty ou encore les entrées au Panthéon de Simone Veil, de Joséphine Baker...). La **nationalité**, et son acquisition, sont liées au désir d’être reconnu comme membre d’un État. Il s’agit du lien quasiment indéfectible entre un individu et l’État.

## II. Comment l’État français s’organise-t-il ?

### A. Les fonctions régaliennes

#### Activité 1 – Les fonctions régaliennes

Visionnez la vidéo suivante et répondez aux questions :

<https://youtu.be/7YDSJRqYI0M>

1°) **Quelle est l’origine du mot « régalien » ?**

*Il vient du pouvoir royal, il s’agit des prérogatives conservées par le roi.*

2°) **Que désigne l’adjectif « régalien » ?**

*Cet adjectif désigne ce qui est de ressort exclusif de l’État.*

3°) **Identifiez les quatre droits régaliens.**

*On distingue la sécurité intérieure (police), la sécurité extérieure (diplomatie et armée), la justice et la fiscalité.*

4°) **Identifiez les cinq ministères régaliens.**

*Il y a le ministère des affaires étrangères, le ministère de la justice, le ministère de l’intérieur, le ministère des armées et le ministère des finances et de l’économie.*

5°) **Pourquoi est-il important que les fonctions régaliennes soient entièrement financées par des impôts, donc de l’argent public ?**

*Il s’agit de fonctions essentielles au pays, si elles devaient être financées avec des capitaux privées ou délégués au secteur privé, cela poserait des questions évidentes d’indépendance.*

L’État français exerce directement certaines fonctions essentiellement au bon fonctionnement du pays et à l’ordre public, on parle de **fonctions régaliennes** (car elles sont héritées du pouvoir royal). On distingue 4 fonctions régaliennes : la sécurité extérieure avec la défense et la diplomatie, la sécurité intérieure avec la police, la justice et la fiscalité avec les impôts et la monnaie. Il est important que ces missions soient financées par de l’argent public afin de garantir leur indépendance.

### B. Décentralisation et déconcentration

#### Activité 4 – Décentralisation/Déconcentration

1°) **Doc 1 – Repérez les deux moments (dates) où la décentralisation a été instaurée en France, reportez l’information dans le schéma.**

2°) **Doc 1 – Repérez les deux types de décentralisation existantes, reportez l’information dans le schéma.**

3°) **Doc 1 – Repérez la signification de la décentralisation territoriale, reportez l’information dans le schéma.**

4°) **Doc 1 – Repérez la signification de la décentralisation fonctionnelle, reportez l’information dans le schéma.**

5°) **Doc 2 – Repérez la signification du processus de déconcentration, reportez l’information dans le schéma.**

6°) Doc 2 – Repérez des exemples d’autorités déconcentrées.

7°) Doc 2 – Repérez à qui sont soumises les autorités déconcentrées.

### **Doc 1 – La décentralisation**

« La décentralisation est un processus d’aménagement de l’État unitaire qui consiste à transférer des compétences administratives de l’État vers des entités (ou des collectivités) locales distinctes de lui. Par un long processus de décentralisation, la France, qui était un État unitaire très centralisé, est aujourd’hui un État déconcentré et décentralisé (loi du 6 février 1992 relative à l’administration territoriale de la République). Cette réalité est désormais consacrée par l’article 1er de la Constitution qui, depuis la révision constitutionnelle du 17 mars 2003, dispose que "l’organisation [de la République française] est décentralisée".

On distingue la décentralisation territoriale et la décentralisation fonctionnelle.

- Dans la décentralisation territoriale, les autorités décentralisées sont les collectivités territoriales ou locales (communes, départements, régions, collectivités à statut particulier et collectivités d’outre-mer). Les collectivités territoriales jouissent de la personnalité morale, de moyens et de compétences propres, donc d’une certaine autonomie locale. Celle-ci s’exerce dans le cadre de la loi et sous le contrôle de l’État. (...)
- Dans la décentralisation fonctionnelle ou technique, les entités décentralisées sont des établissements publics chargés de gérer un service public (universités, hôpitaux publics, musées nationaux, régions entre 1972 et 1982). Ils bénéficient de la personnalité morale et de moyens propres, mais ne disposent que d’une compétence d’attribution qui correspond à l’objet même du service public qui leur est transféré. »

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/principes-collectivites-territoriales/qu-est-ce-que-decentralisation.html>

### **Doc 2 – La déconcentration**

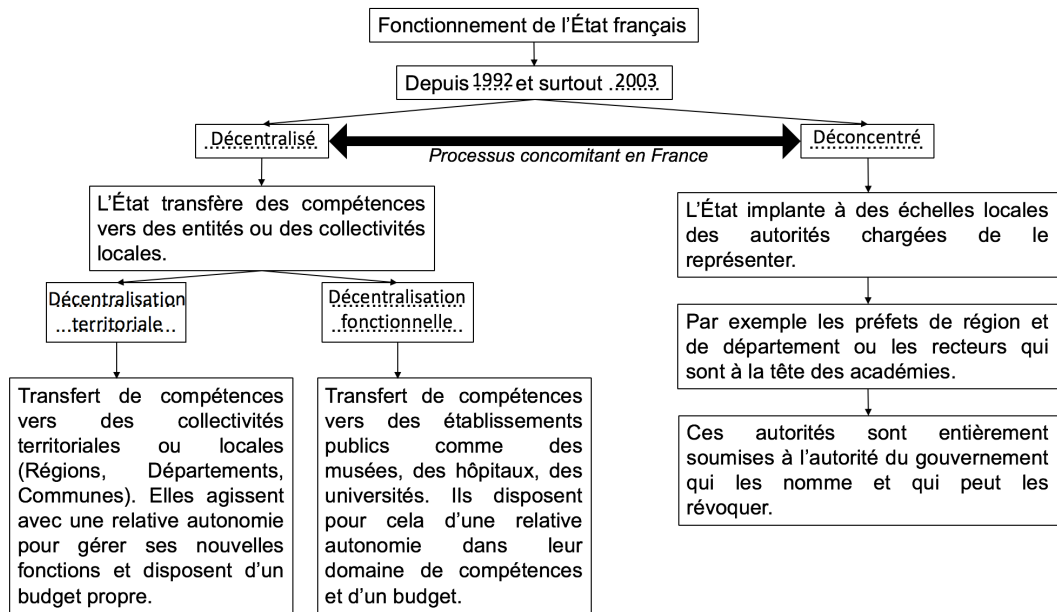
« La déconcentration est un processus d’aménagement de l’État unitaire qui consiste à implanter dans des circonscriptions locales administratives des autorités administratives représentant l’État. Ces autorités sont dépourvues de toute autonomie et de la personnalité morale.

Aujourd’hui, sont des autorités déconcentrées : les préfets (départements, régions), les recteurs (académies), les maires (communes), etc.

À l’image du préfet, les autorités déconcentrées sont nommées et révoquées par le pouvoir central. La seule autorité élue est le maire en raison de son double statut d’autorité déconcentrée et décentralisée (la "double casquette").

Les autorités déconcentrées sont soumises au contrôle hiérarchique de l’État qui dispose à leur égard, d’une part, du pouvoir disciplinaire permettant la sanction, la suspension ou la révocation, et, d’autre part, du pouvoir d’approbation, d’annulation ou de substitution de leurs actes. Dans la conception française, les processus de déconcentration et de décentralisation vont ensemble. (...) »

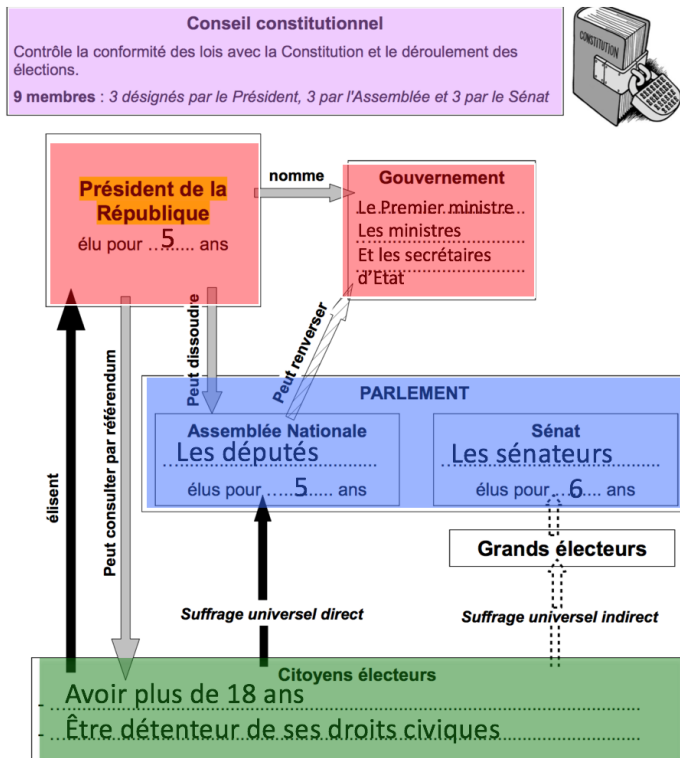
<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/principes-collectivites-territoriales/qu-est-ce-que-deconcentration.html>



## C. Comment fonctionnent les institutions en France ?

### Activité 3 – Les institutions de la Ve République

1. La France est une **démocratie**. Qu'est-ce que ça signifie ?
  - Que le pouvoir appartient au peuple.
  - Colorie en vert le cadre des citoyens électeurs.
  - Indique 2 conditions nécessaires pour être électeurs en France.
2. Quels sont les deux sortes de suffrages qui existent ?  
Les suffrages universels directs et indirects.
3. Comment s'appelle le texte qui fixe l'organisation des institutions de notre démocratie ?  
- La Constitution.
4. Quelles sont les deux chambres qui constituent le Parlement ?  
- L'Assemblée nationale et le Sénat
5. Quel est le rôle du Parlement ?
  - Il vote les lois.
  - Colorie en bleu le cadre du pouvoir législatif
  - Indique comment s'appellent les élus qui siègent dans chacune des chambres.
6. Quels sont les pouvoirs du Président ?
  - Il est le chef des armées.
  - Il est le chef de l'exécutif
  - Il peut dissoudre l'Assemblée Nationale
7. Avec qui partage-t-il le pouvoir exécutif ?  
- Le premier ministre
- Colorie en rouge les cadres du pouvoir exécutif.
8. Quel organe est le « gardien de la Constitution » ?  
- Le conseil constitutionnel
- Colorie en violet cet organe de contrôle.



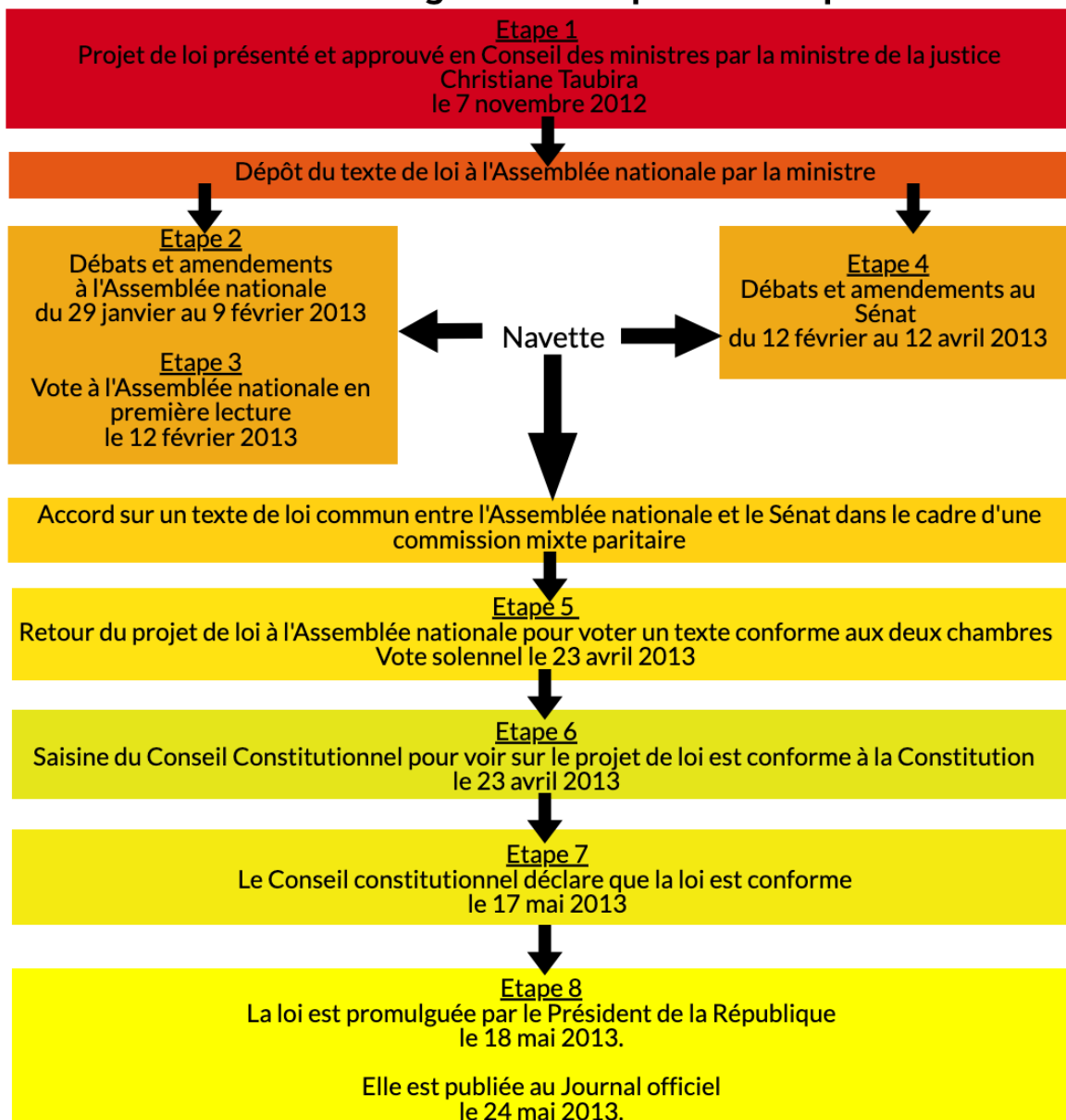
La constitution de 1958 organise le fonctionnement de l’État avec ses différentes institutions. Cette constitution définit et protège aussi les droits et les libertés fondamentales des citoyens. Le pouvoir exécutif est confié au président de la République élu au suffrage universel direct pour 5 ans et au gouvernement. Le pouvoir législatif est bicaméral (partagé entre deux assemblées : l’Assemblée nationale et le Sénat) et vote les lois. Le pouvoir judiciaire est lui indépendant. L’équilibre entre ces trois pouvoirs est essentiel dans une démocratie.

### III. Comment adopte-t-on les lois en France ? L’exemple du mariage pour tous.

#### **Activité 6 – Le cheminement d’une loi - La loi sur le mariage pour tous**

A l’aide du corpus de documents : infographies, vidéos, textes, complétez le schéma suivant.

#### **Loi sur l’ouverture du mariage et de l’adoption au couple de même sexe**



Grâce à l’exemple de la loi sur le mariage pour tous, nous avons appréhendé la manière dont une loi est votée puis appliquée en France. Mais nous avons aussi pu observer la diversité des opinions qui se sont exprimées ; on parle de pluralité démocratique et politique. En effet, cette loi a suscité un grand débat dans la société française. Des manifestations ont éclaté, chacune cherchant à défendre ses opinions. C’est bien parce que chacun est libre d’exprimer son opinion (dans le respect de l’ordre public et de la dignité de la personne) que l’on peut parler de pluralité démocratique. Quant à la pluralité politique, elle a émergé lors des débats parlementaires : lorsque les élus de sensibilité politique différente se sont opposés : entre une majorité présidentielle soutenant le projet de loi du gouvernement et une opposition qui y était hostile. C’est en ce sens que l’on peut parler de pluralité politique car différentes tendances politiques cohabitent, discutent, s’opposent.

#### **IV. Pourquoi peut-on parler de quatrième pouvoir lorsque l’on aborde le rôle de la presse et plus largement des médias ?**

##### **Activité 7 - Liberté de la presse et médias**

**1°) Doc 1 - Identifiez les différents médias et indiquez le trio ressemblant le plus d’usagers. Personnellement, lequel utilisez-vous le plus ?**

*On distingue la télévision, la radio, internet, le téléphone, la musique, la presse papier, les jeux vidéo et des vidéos. Les trois plus utilisés sont la télévision, la radio et internet.*

**2°) Doc 2 – Comment les Jeunes (Lycéens + Étudiants) se comportent-ils vis-à-vis de l’information ? Justifiez votre réponse.**

*Les jeunes sont intéressés par les informations diffusées dans les médias puisque 55% d’entre eux déclarent que c’est un élément important de leur vie quotidienne, voire indispensables pour 35% d’entre eux.*

**3°) Doc 2 – Quels sont les médias utilisés par les Jeunes pour avoir accès aux informations ?**

*La télévision et le web sont privilégiés.*

**4°) Doc 2 – Quelle est la position de la presse écrite vis-à-vis des Jeunes ?**

*La presse écrite est délaissée par les Jeunes car ils sont pour la plupart payant et nécessite un effort pour accéder à l’information : la lecture.*

**5°) Doc 3 - La Une de ses deux journaux vous présente deux manières de traiter les informations autour du mariage pour tous. Ainsi en quoi est-ce important d’avoir plusieurs sources d’information ?**

*C’est deux journaux parlent du même évènement : le mariage pour tous, mais ils choisissent de le traiter de manière très différente. L’un est plutôt favorable au mariage pour tous (Libération), l’autre y est plutôt hostile (Le Figaro) en montrant des images des manifestations.*

**6°) Doc 4 – Quels sont les textes qui garantissent la liberté de la presse en France ?**

*On distingue la DDHC de 1789 dans son article 11 et la loi du 29 juillet 1881.*

**7°) [https://youtu.be/pN\\_jbbSqijs](https://youtu.be/pN_jbbSqijs) - Selon divers classements, à quelle place se situe la France vis-à-vis de la liberté de la presse ?**

*Elle se situe en plus ou moins 40<sup>ième</sup> position.*

**8°) Quel évènement datant de 2015 montre que les journalistes peuvent courir des risques en exerçant leur métier ?**

*Il s’agit des attentats contre Charlie Hebdo, journal satirique.*

**9°) <https://youtu.be/pt8GqHPW6uw> - Pourquoi est-ce nécessaire d’avoir une presse indépendante et libre ?**



*Cela est nécessaire car la presse permet au citoyen d’être informé et donc se faire leur propre opinion éclairée. Une presse au service du pouvoir ou censurée par celui-ci est contraire aux libertés fondamentales. De même, une presse qui serait aux moins de riches industriels manquerait de la neutralité indispensable pour traiter les informations (conflit d’intérêt et autocensure).*

**10°) [https://youtu.be/FtCl\\_c0iVVM](https://youtu.be/FtCl_c0iVVM) - Qu’est-ce qui questionne l’indépendance de la presse en France ?**

Des menaces sont faites envers les organes de presse ou journalistes, ils sont dépêchés sur des zones de conflit et il y a une concentration des principaux journaux dans les mains de riches industriels.

**11°) Selon vous, pourquoi parle-t-on de « quatrième pouvoir » ?**

Car la presse joue un rôle de contre-pouvoir essentiel. Elle dénonce les ruptures d’équilibre entre les autres pouvoirs et jouent un rôle de veille et transmetteur d’informations aux citoyens.

Il existe de nombreux **médias**. Ils ont pour mission de centraliser et de relayer aux citoyens les informations qu’il juge crédible et susceptible d’intéresser. Il existe une multitude de médias différents : télévision, radio, internet, téléphone, presse écrite... De manière générale, les Français, même s’ils s’ouvrent vers de nouveaux médias, restent attachés aux médias traditionnels (télévision, radio). Toutefois, l’explosion d’internet, notamment auprès des jeunes générations révolutionne tout à la fois notre façon de communiquer mais aussi notre capacité à avoir accès aux informations. En France, la liberté de la presse est garantie la DDHC de 1789 et par la loi du 29 juillet 1881. Les derniers classements internationaux montrent que la France ne fait pas partie des pays les plus respectueux de la liberté de la presse. En effet, les attentats de 2015 contre Charlie Hebdo mais aussi la concentration des grands groupes de presse dans les mains de certains industriels questionnent l’indépendance de la presse française et poussent les citoyens à se méfier d’elle. C’est pourquoi il est important que les citoyens puissent avoir accès à plusieurs médias pour comparer les informations afin de se faire leur propre avis. La liberté de la presse est fragile. Chacun doit pouvoir exprimer librement son opinion dans le respect d’autrui. Lorsque cette liberté est entravée, qu’elle est limitée voire qu’elle est censurée, la démocratie est menacée. Parler de « quatrième pouvoir » pour la presse signifie qu’elle est chargée d’informer les citoyens, de dénoncer les scandales, de les aider à se constituer une opinion afin d’être moins facilement manipulable.

**Conclusion**

Le fonctionnement institutionnel français est complexe et il repose sur l’équilibre des pouvoirs garantis par la constitution. Le Parlement vote les lois selon un schéma parfaitement clair et le gouvernement les fait appliquer. Les médias relayent les informations afin que les citoyens puissent se constituer une opinion éclairée.

**Fiche d’objectifs pour réviser**

**Ce que je dois savoir :**

**Je dois connaître la signification des mots-clés suivants :** République, Démocratie, Nation, Identité nationale, Fonction régaliennne, Décentralisation,

Déconcentration, Suffrage universel, Constitution, Amendement, Navette parlementaire, Pluralité démocratique, Pluralité politique, Médias.

**Ce que je dois être capable de faire :**

- D’identifier quelques éléments qui fondent l’identité de la communauté nationale française.
- D’expliquer ce qu’est la nation et comment les grandes cérémonies mémorielles et républicaines favorisent la cohésion de la communauté nationale.
- D’identifier les fonctions régaliennes et d’expliquer pourquoi il est nécessaire que ces missions soient confiées à l’État.
- D’expliquer ce que sont que la décentralisation et la déconcentration.
- D’expliquer le fonctionnement des institutions de la Ve République.
- D’expliquer le cheminement d’une loi.
- D’expliquer l’importance de la liberté de la presse et son rôle dans une démocratie.
- D’identifier les différents médias et d’expliquer leur rôle.